

Synthèse de l'année 2010

Origine de l'eau

Votre commune est alimentée par de l'eau de Seine traitée par l'usine d'eau potable du Mont Valérien (92).

Contrôles sanitaires réglementaires

La DDASS était réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 69 échantillons prélevés en production et des 455 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

Exigence de qualité : 50 mg/l Nitrates

EAU CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 20,5 mg/l Maximum : 28 mg/l

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

EAU CALCAIRE

Moyenne : 26,2 °F Maximum : 33,6 °F

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

EAU PEU FLUOREE

Moyenne inférieure au seuil de détection

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) est conseillé, sauf avis médical contraire

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des trois classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides: A, B1 ou B2

EAU NON CONFORME A LA LIMITE REGLEMENTAIRE (Classe B1 = La teneur dépasse la limite réglementaire mais faiblement ou sur une période inférieure à 30 jours)

Classe B1

Max = 0,14 µg/l (Glyphosate)

Aucune restriction d'usage de l'eau n'est nécessaire

Toutes les valeurs sont conformes sauf une anomalie inexpliquée qui n'a pas été confirmée lors du recontrôle.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2010 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques analysés. Un seul dépassement a été constaté concernant un pesticide et n'a pas été confirmé lors des recontrôles.

Pour le Directeur Général,
 La Déléguée Territoriale

Annick Gelliot